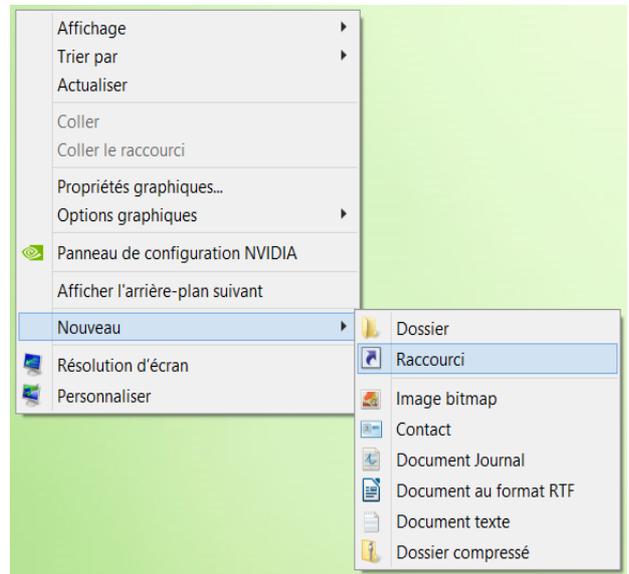


Tutoriel : Mettre à disposition un lien internet en créant un raccourci.

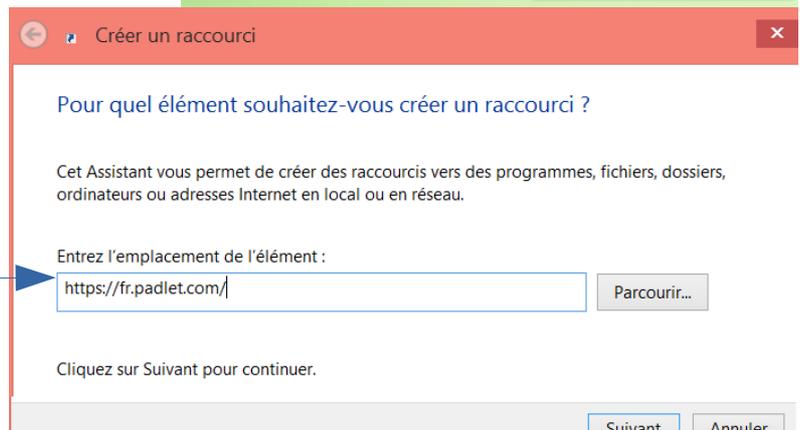
Ce raccourci pourra alors être mis à disposition des élèves dans le dossier public.

Avant toute chose, Se rendre sur la page internet sur laquelle on veut amener l'élève et copier l'adresse. (Cela est préférable pour éviter les erreurs)

Sur le bureau de votre ordinateur, faire un clic droit, puis cliquer sur « **Nouveau** » puis sur « **raccourci** ».

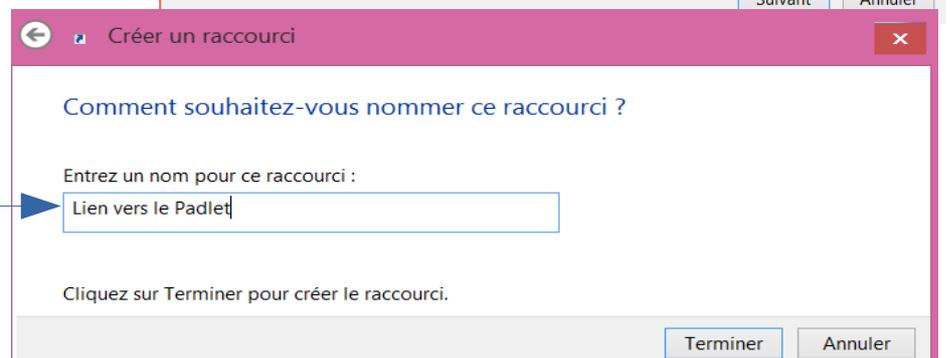


Il faut ensuite coller l'adresse pour définir l'emplacement de l'élément.



Cliquer sur « **Suivant** »

Puis il faut indiquer le nom du raccourci



et cliquer sur « **Terminer** ».

Vous obtenez alors un raccourci (fichier) qui peut être déposé dans le dossier public de la classe ou le dossier personnel de l'élève.

